

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-378 DU 22 SEPTEMBRE 2003

Chargeant Monsieur SOSSA Dorothé,
Ministre de la Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme, de l'intérim de
Monsieur Frédéric DOHOU
Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du
Tourisme pour compter du 22 Septembre 2003

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

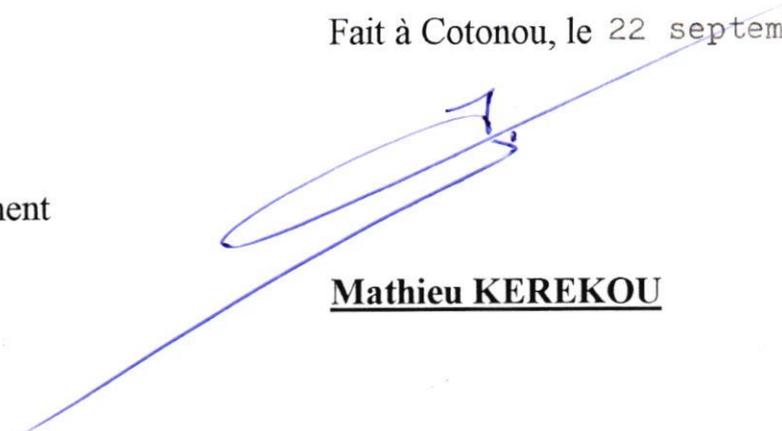
DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur SOSSA Dorothé, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim de Monsieur DOHOU Frédéric, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du 22 Septembre 2003.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel./

Fait à Cotonou, le 22 septembre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MJLDH 2 – MECP-PD 2 –
Autres Ministères 18 – SGG 4 – Départements 6 – JORB 1